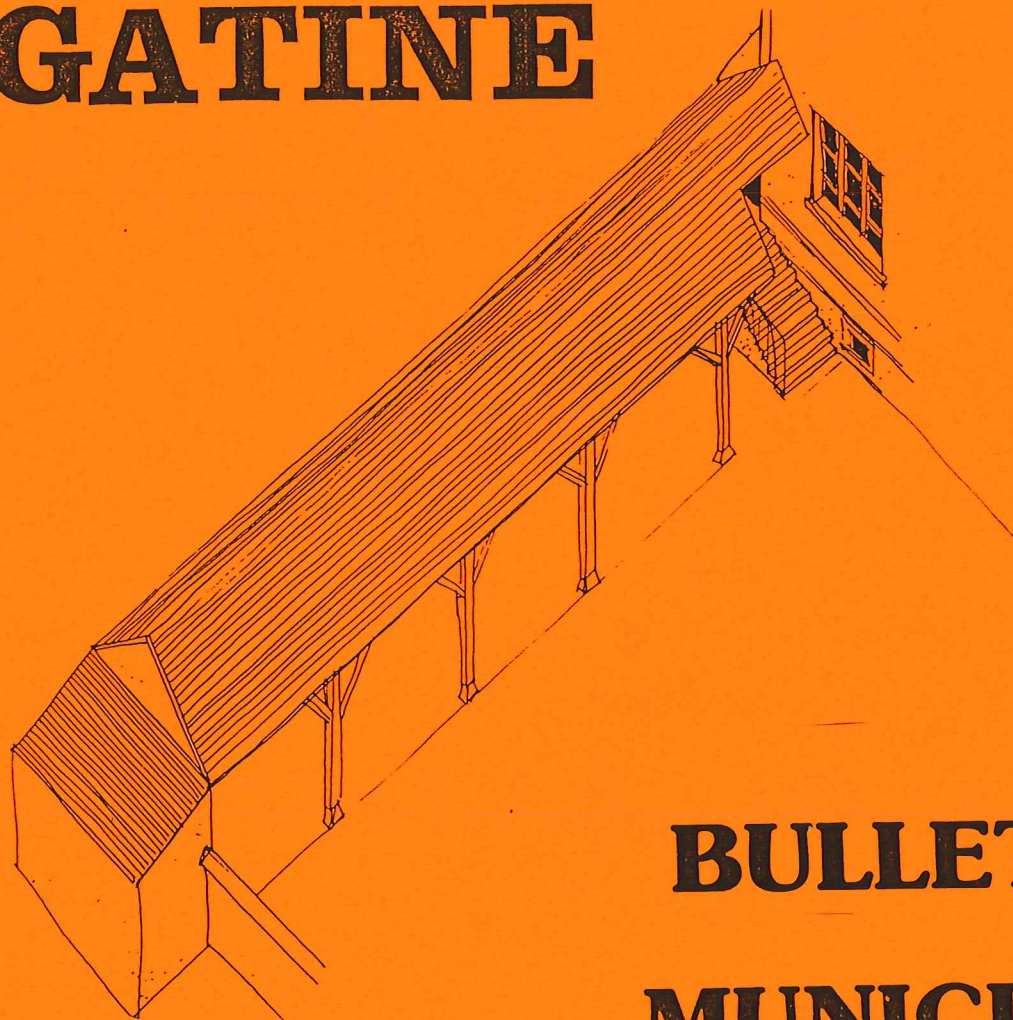


CHAMPROND

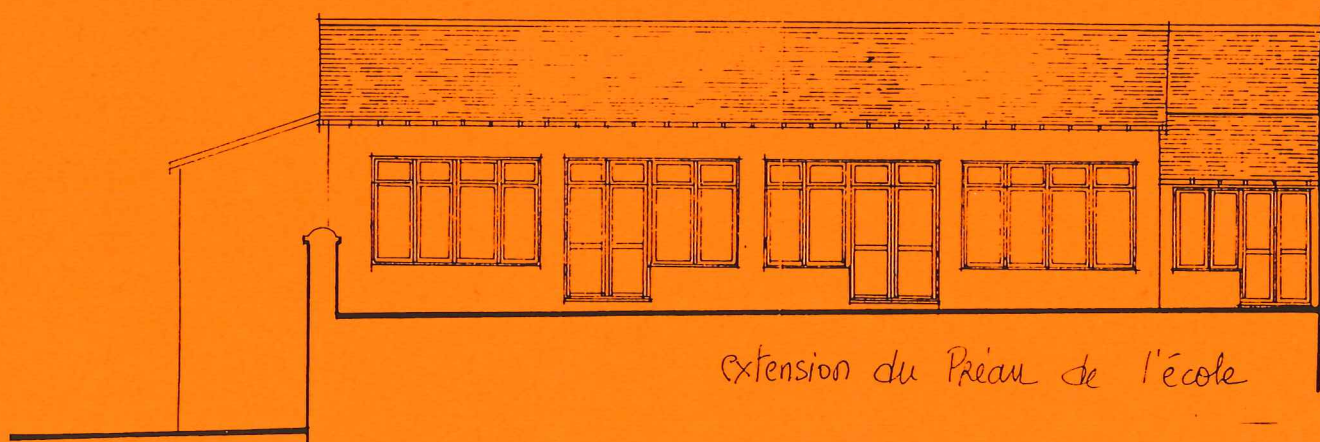
en

GATINE

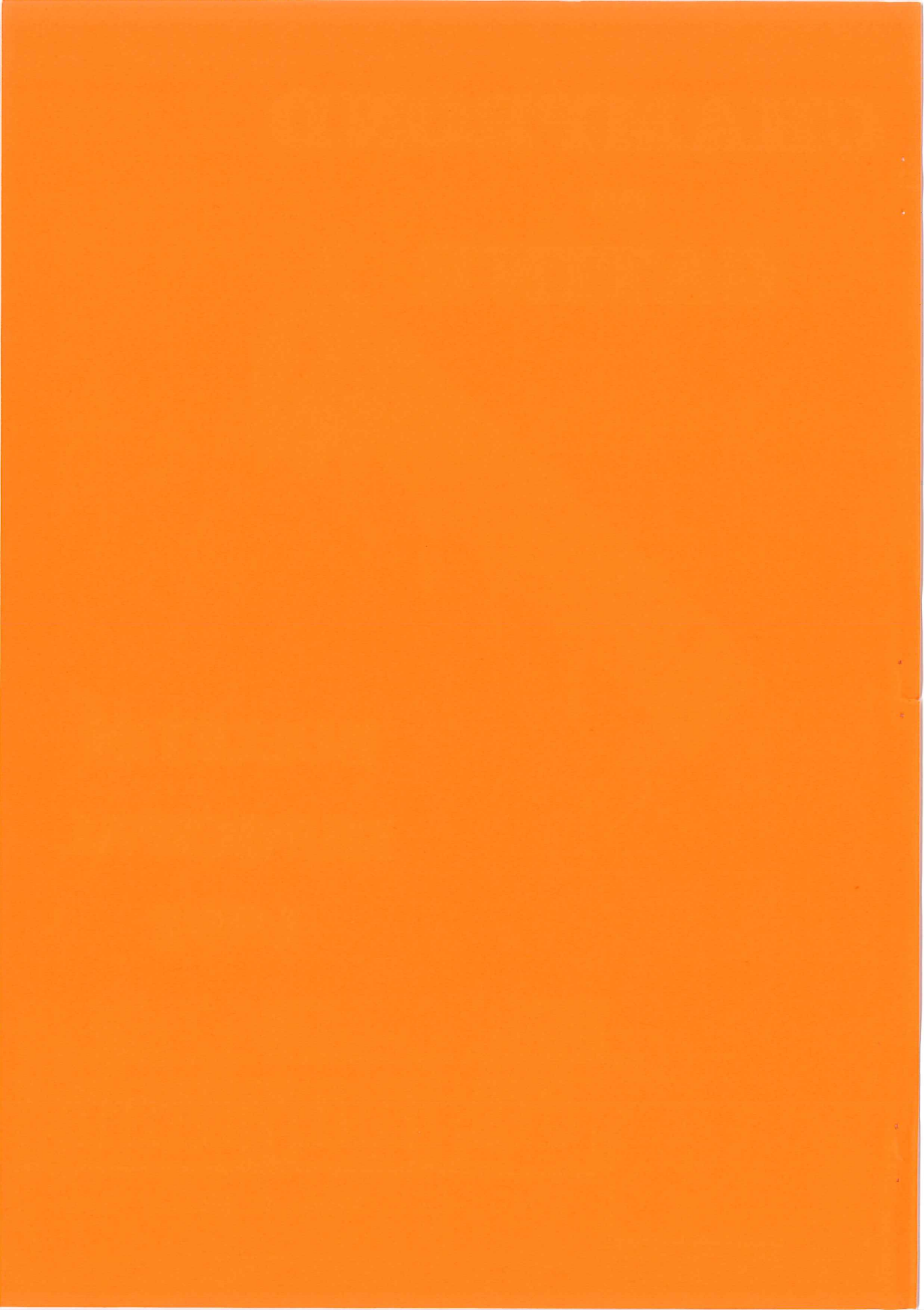


BULLETIN MUNICIPAL

1992



extension du Préau de l'école



LE MOT DE MONSIEUR MICHEL.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis.

En ce début d'année 1993 , je viens avec l'équipe municipale vous souhaiter à chacune , à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année.

Bonne année à vous artisans , commerçants , agriculteurs et prestataires de services .

Bonne année à vous , responsables des sociétés locales qui animez avec dévouement notre village.

Bonne année à vous retraités , jeunes qui êtes en préparation de votre avenir.

Je sais qu'il n'est pas facile de trouver un débouché dans le monde du travail , mais sachez que l'équipe qui anime le conseil municipal est résolument tournée vers l'avenir et prépare l'an 2000 en ayant la ferme volonté d'avancer pour améliorer la qualité de vie , l'emploi , le maintien de nos commerces , des écoles etc...

Un petit espoir se fait jour à l'horizon et c'est avec confiance que nous abordons cette année 1993.

Comme le disait Martin GRAY :
"Le plus important est de ne jamais désespérer".

Fait à Champrond en Gâtine, le 10/01/93.

P. MICHEL.

La sortie du présent bulletin dans les délais habituels n'a pas été possible à la fois en raisons de problèmes techniques mais aussi du temps qui manque parfois pour la rédaction d'articles. D'autant plus que nous souhaitons présenter des informations "fraîches" comme par exemple les dates des animations 93 ...et bon nombre d'assemblées générales ont lieu en Janvier! L'attente ayant parfois un goût savoureux , dégustez bien cette nouvelle édition et rappelez-vous que vous pouvez toujours vous exprimer à propos de ce bulletin ou même mieux encore grossir les rangs (peu épais) des rédacteurs...

CONSEILS PRATIQUES.

Le secrétariat de Mairie est là pour vous permettre de régler un certain nombre de démarches administratives.

Voici une liste non exhaustive de ce que vous pouvez obtenir :

* les fiches d'état-civil (individuelles et familiales):
- présentation de la carte d'identité ou du livret de famille.

* la demande de la Carte Nationale d'Identité :
prévoir l'ancienne carte en cas de renouvellement , 2 photos ,
1 timbre fiscal à 150 F , le livret de famille.

* la demande de Passeport :
prévoir 2 photos , un timbre fiscal de 350 F , le livret de famille.
Possibilité pour les parents d'inclure les enfants sur leurs passeports (dans ce cas ,apporter deux photos de chaque enfant).

* les autorisations de sortie de territoire pour les mineurs.

* les extraits d'acte de naissance, mariage, décès intervenus à Champrond.

A noter que l'état civil a fêté ses 200 ans d'existence en 1992 .En effet ,c'est le 20 Septembre 1792 , que la Loi a prévu que désormais c'est à un officier d'état civil que revient cette délicate mission . Cette mesure a mis fin à l'enregistrement par le curé de chaque paroisse des baptêmes, mariages et sépultures. Et depuis 200 ans ,c'est le Maire qui a pouvoir de recevoir et conserver les actes d'état civil. Mais tous les actes qui étaient inscrits autrefois à la plume d'oie (les registres qui restent sont de véritables trésors) sont maintenant enregistrés à l'aide de l'ordinateur. Deux siècles sont passés par là!

* les imprimés d'inscription à l'ANPE.

* les imprimés de diverses primes agricoles.

* les imprimés pour l'automobile (demande de carte grise , visite médicale permis poids-lourds etc...)

* les imprimés de demande de Permis de construire et autres déclarations de travaux.

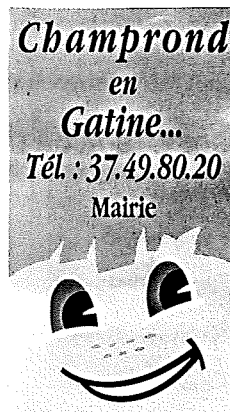
* les imprimés de permis de Chasse (validation annuelle , duplicata de permis ...)

* Liste électorale : l'inscription sur la liste est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins. Sont électeurs tous les Français et Françaises, jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

L'inscription sur la liste électorale après un déménagement n'est en aucun cas automatique. Les personnes doivent s'inscrire en Mairie avant le 31 décembre aux heures d'ouverture du secrétariat. Il faut noter qu'après cette date, les inscriptions sont reçues toute l'année au secrétariat pour l'année suivante seulement.

Rappelons qu'en 1993, les 21 et 28 Mars, les Français seront appelés à voter pour les élections législatives (élection des députés).

De toute façon, sachez que demander un renseignement ne coûte rien, alors n'hésitez pas à contacter le secrétariat quand vous avez un problème d'ordre administratif. A bientôt.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

RAULT Emilie le 26 Février 1992

PRELLE Romain (arrivé à Champrond agé de quelques jours)

MARIAGES

BILLET Jean-Pierre - RIEB Nathalie le 23 Mai 1992.

BAUDESSON de CHANVILLE d'ARC Hervé - VIMONT Magali
le 05 Septembre 1992.

NICASTRO Gérard - LECLERC Muriel le 31 Octobre 1992.

DECES

GERMOND Sylvie décédée à Garches (92) le 10 Juillet 1992

Rappelons aussi le souvenir de Mr et Mme LEVAYER décédés à Chartres où ils finissaient leurs jours paisiblement.

INFORMATIONS

S.I.R.T.O.M.

Un conteneur pour la collecte sélective du verre est à votre disposition sur le parking (face au garage MOUSSU), à la sortie de Champrond en direction de Nogent le Rotrou.

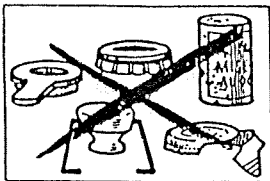
Voici quelques renseignements pratiques pour faire un bon usage de ce conteneur.

Recommandations

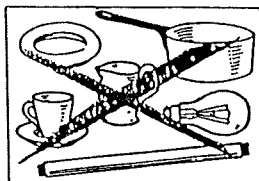
Déposez uniquement du verre d'emballage et rien d'autre.



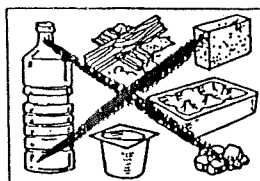
C'est-à-dire : bouteilles, flacons et tous récipients uniquement en verre.



pas de bouchons, ni capsules,



ni faïence, ni grès, ni porcelaine, ni métal, ni terre cuite,



ni plastique, ni cailloux, ni pierres, ni gravats.

Pour la collecte sélective du verre votre commune a choisi
DE METTRE DES CONTENEURS A VOTRE DISPOSITION
 Surtout ne mettez que du VERRE. Les cailloux, la porcelaine et les pots de fleurs peuvent rendre votre verre inutilisable et empêcher son rachat. Nous vous recommandons de respecter les recommandations figurant ci-contre.

La réussite de la collecte du verre dépend de vous

Le succès d'une opération de recyclage est fonction de la nature du verre qui est collecté. Il est indispensable que vous déposiez uniquement du verre d'emballage.

Déposez du verre

bouteilles et bouteilles

flacons

et pots en verre

uniquement du verre...

• CHAMPROND EN GATINE •

• LA LOUPE •

<p><u>OUVERTURE DE LA MAIRIE.</u> MARDI - JEUDI - VENDREDI. DE 17 H DE 19 H.</p>
<p><u>PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.</u> Mr MICHEL : le vendredi de 18 h à 19 h. Mr MARDELAY : le mardi de 18 h à 19 h. Mme GUILLEMET : le jeudi de 18 h à 19 h.</p>
<p><u>P E R C E P T I O N .</u> Le Mercredi de 9 h à 12 h.</p>
<p><u>B I B L I O T H E Q U E .</u> Samedi de 9 h 30 à 11 h 30</p>

PERMANENCES ASSISTANTES SOCIALES	
Mme Guichard, Caiss. Alloc. familiales	tous les mardis de 10 h à 12 h, Salle du Château.
Mme Papillon, Caiss. Alloc. familiales	tous les jeudis de 9 h à 12 h, Salle du Château.
AUTRES PERMANENCES	
Caiss. Alloc. familiales (Allocation logement)	1 ^{er} lundi de chaque mois, de 14 h à 15 h, Mairie.
Sécurité sociale (vieillesse/retraite)	3 ^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h, Mairie.
Sécurité sociale (dossiers remboursements)	tous les mardis et vendredi de 9 h à 10 h, Mairie.
Mme Caussin Caiss. Prim. Assur. Maladie (dossiers Accident Travail)	2 ^e mardi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h, Salle du Château.
Consultations P.M.I. (nourrissons)	3 ^e jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h, P.M.I., rue Pierre-Gauquelin.
Docteur Coignet Psychiatre	2 ^e et 4 ^e lundis de chaque mois, 14 h, Hôpital.
Permanence des crématisistes	2 ^e mardi de chaque mois de 10 h à 12 h, Mairie.
Permanence logements	tous les jeudis de 17 h à 18 h 30, Mairie.
P.A.I.O.	(information et orientation jeunes) Renseignements en Mairie

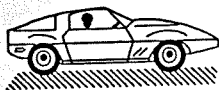
PREFECTURE D'EURE ET LOIR

Direction de l'Administration Générale
et de la Réglementation

Service Automobile

Cartes Grises

Info



Place de la République
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 37.27.72.05
Télécopie : 37.27.70.48
Minitel : 36.14 PREF 28
Ouverture des bureaux :
9 H 00 - 12 H 00 / 13 H 30 - 17 H 00

Vous vendez votre véhicule

Vous devez :

Si votre véhicule a plus de 5 ans (PTAC < 3,5 T) le présenter dans un centre de contrôle technique agréé.

- Porter sans rature la mention "Vendu le" suivie de votre signature sur la carte grise que vous remettez à l'acheteur.

- Remplir **entièrement** à la même date, 2 certificats de cession, en remettre un à l'acheteur et adresser aussitôt le second à la Préfecture qui a établi votre carte grise.

- En cas de décès du titulaire de la carte grise, le certificat de cession doit être établi par un des héritiers majeurs. Devront être remis à l'acheteur :

- le certificat d'hérédité délivré par le notaire ou le juge d'instance,
- l'accord de tous les héritiers majeurs,
- l'accord du juge des tutelles pour les héritiers mineurs.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de :

M. le Régisseur des Recettes de la Préfecture d'Eure-et-Loir
CCP 907501 V PARIS

Vous achetez un véhicule neuf

Vous devez dans un délai de 15 jours présenter à la mairie, sous-préfecture ou préfecture de votre domicile le dossier suivant :

Pour un véhicule neuf :

- la demande de certificat d'immatriculation remplie et signée,
- le certificat de cession établi par le vendeur,
- le certificat de conformité (imprimé non barré, uniquement pour les véhicules neufs)
- une pièce justificative de votre identité,
- une pièce justificative de votre domicile,
- un chèque bancaire, postal ou mandat lettre du montant de la carte grise,
- le certificat de dédouanement (volet vert) pour les véhicules achetés à l'étranger,
- pour les véhicules achetés en location le mandat d'immatriculation de la société de location faisant figurer votre adresse,
- pour les véhicules de société, l'extrait K-BIS,
- pour les véhicules agricoles, votre numéro de plaque d'exploitation agricole.

Pour un véhicule d'occasion :

Vous devez ajouter à ce dossier :

- l'ancienne carte grise portant la mention "Vendu le" et signée par le vendeur,
- le certificat de passage dans un centre de contrôle technique agréé,
- le volet A de déclaration d'achat si le véhicule est acheté chez un garagiste,
- pour les véhicules non immatriculés en Eure-et-Loir, le certificat de gage ou non gage de moins d'un mois délivré par la Préfecture ayant établi l'ancienne carte grise, ainsi que la souche de la vignette.

Votre carte grise a été perdue

Vous devez demander un duplicata à la mairie, sous-préfecture et préfecture de votre domicile en présentant le dossier suivant :

- une demande de certificat d'immatriculation remplie et signée,
- la déclaration de perte établie par la gendarmerie, commissariat de police, mairie, sous-préfecture ou préfecture, ou la déclaration de vol établie par la gendarmerie ou le commissariat de police (valable 1 mois),
- une pièce justificative de votre identité,
- une pièce justificative de votre domicile,
- un chèque bancaire, postal ou mandat lettre du montant de la carte grise.

IMPORTANT

Dans le cas où l'original serait retrouvé, vous devez obligatoirement le retourner au service des cartes grises de la préfecture et conserver votre duplicata.

Vous changez de domicile

Vous restez en Eure-et-Loir :

Vous devez faire rectifier votre carte grise en présentant un justificatif de votre nouvelle adresse ainsi qu'une pièce d'identité au commissariat de police, gendarmerie, sous-préfecture ou préfecture.

Vous venez d'un autre département :

Vous devez présenter à la préfecture d'Eure-et-Loir le dossier suivant :

- une demande de certificat d'immatriculation,
- la carte grise,
- le certificat de gage ou de non gage de moins d'un mois délivré par la préfecture ayant établi la carte grise,
- une pièce justificative de votre identité,
- une pièce justificative de votre domicile.

Ce service est gratuit.

Vous désirez détruire ou faire détruire votre véhicule

Vous faites détruire votre véhicule :

- porter sans rature la mention "Vendu pour destruction le" ou "cédé pour destruction le" suivie de votre signature sur la carte grise.

- remplir entièrement 2 certificats de cession, en remettre un accompagné de votre carte grise au professionnel chargé de la destruction et adresser aussitôt le second à la Préfecture qui a établi votre carte grise.

Vous détruisez vous-même votre véhicule :

Vous devez remplir la déclaration de destruction et l'adresser accompagnée de votre carte grise à la Préfecture.

Pour recevoir un reçu de la carte grise du véhicule détruit, veuillez joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Liste des pièces justificatives d'identité et de domicile

Pièces d'identité du demandeur

- carte nationale d'identité
- passeport
- permis de conduire
- livret de famille
- carte de sécurité sociale
- titre de réduction SNCF
- carte d'identité professionnelle de fonctionnaire (avec photo)
- carte d'identité ou de circulation délivrée par les autorités militaires
- titre de pension
- permis de chasser avec photo
- carte d'électeur
- fiche d'état-civil
- titre de séjour

Pièces justificatives du domicile

- Toute facture ou quittance de moins de 3 mois :

- quittance ou facture de loyer, d'assurance sauf reçus de loyers
- titres de paiement des allocations familiales ou des prestations de sécurité sociale
- avis ou quittance d'imposition
- facture de gaz, d'électricité, d'eau ou de téléphone

- Certificat de résidence établi par la mairie du lieu de domicile

Attention : Pour les envois par courrier, ne joindre que des photocopies.

TARIFS

Taxe proportionnelle à la puissance

Type de véhicule	Prix par cheval fiscal	
	jusqu'à 10 ans	plus de 10 ans
Véhicules d'un PTAC n'excédant pas 3,5 T	130 F	65 F
Véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 T	65 F	32,50 F
Tracteurs non agricoles	65 F	32,50 F
Motocyclettes	65 F	32,50 F

Taxe fixe	Prix unique quel que soit le nb de CV	
Remorques Tracteurs agricoles, véhicules immatriculés en IT	195 F	
	Motocyclettes n'excédant pas 125 cc	Autres véhicules
Duplicata, modification de l'état civil ou chgt de dénomination sociale	32,50 F	130 F

Chgt de domicile, chgt d'état matrimonial, véhicules neufs de démonstration d'un PTAC n'excédant pas 3,5 T	GRATUIT
--	---------

TAXE PARAFISCALE	Prix unique
Transport de marchandises d'un PTAC supérieur à 3,5 T et inférieur à 6 T	537 F
d'un PTAC égal ou supérieur à 6 T et inférieur à 11 T	802 F
d'un PTAC égal ou supérieur à 11 T	1207 F
Transport en commun de voyageurs	1207 F
Tracteurs routiers	1207 F
Camionnettes	110 F

LE CONSEIL MUNICIPAL AU TRAVAIL

Le budget 1992 a marqué le début de la deuxième moitié du mandat du Conseil Municipal actuel. Il faut remarquer que les grandes orientations dégagées en 1989 sont pour la plupart respectées et que quelques "grands travaux" ont d'ores et déjà été réalisés, citons parmi les plus importants :

- * réfection des trottoirs et aménagement de la traversée du bourg;
- * aménagement du terrain de sport avec construction d'un court de tennis;
- * extension de la décharge communale;
- * informatisation de la Mairie;
- * curage des deux plans d'eau communaux;

Bien entendu, il reste encore des projets à mener à terme, ils le seront sans doute en fonction des contraintes budgétaires.

Pour l'heure 1992 a vu surtout les travaux de rénovation de la station d'épuration dont l'étanchéité n'était plus garantie (140 000 F de travaux ont été nécessaires pour cette opération).

Bien sûr, le Conseil a poursuivi ses travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux

L'informatisation de la Mairie est maintenant une réalité.

Et puis la fin 92 a été marquée par le commencement des travaux d'extension et de fermeture du préau de l'école. Rappelons que cette opération présentée dans le bulletin 90 a été différée dans l'attente d'une subvention d'Etat de 20%; ce qui porte (récupération TVA comprise) l'aide pour ces travaux à 75%; les 25% restants étant supportés par la Commune (environ 125.000F).

L'environnement n'a pas été oublié avec la plantation d'une haie en bordure de l'église pour rendre la traversée de Champrond moins "minérale".

Et puis bien d'autres décisions ont été prises en Conseil Municipal dont voici un bref résumé :

* autorisation est donnée au SAMU 28 pour l'implantation d'un relais émetteur et son antenne sur le château d'eau de Beaurepaire.

* désignation de Mr MOUSSU pour remplacer Me LEVAYER au sein de la Commission communale de la révision des listes électorales.

* accueil des nouveaux habitants et résidents de Champrond lors d'un apéritif au 14 Juillet.

* décision d'une augmentation progressive du prix de l'eau rendue nécessaire pour l'équilibre des comptes de la société fermière mais aussi par le fait que cette société prend dorénavant à sa charge le remplacement des canalisations d'eau défectueuses (ce qui risque d'arriver quand on connaît l'âge de notre réseau de distribution d'eau et son importance : environ 20 km de canalisations).

* renouvellement d'une opération de dératisation avec distribution de raticide à la population.

* avis sur l'enquête réalisée pour augmentation de l'activité aux sablières du Thieulin (le Conseil émet des réserves quant à l'augmentation du trafic sur le CD 941 et la capacité de cette voie à la supporter).

* étude approfondie de la réalisation d'une canalisation de transport de gaz qui alimentera Brou via Illiers-Combray.

* aide versée aux Communes sinistrées du Vaucluse.

QUESTIONS A MONSIEUR LE MAIRE.

Comme nous le rappelions , le mandat du Conseil actuel est à mi-parcours , nous avons posé quelques questions à Monsieur le Maire à ce propos:

Question à Monsieur MICHEL : "Que pensez vous de cette première partie de mandat ?"

Réponse : "Sans fausse modestie , je peux parler d'un bilan satisfaisant tant au point de vue quantitatif que qualitatif au niveau des investissements réalisés. Aidé en cela par une équipe soudée , je peux dire que cette première moitié de mandat est positive..."

Question : "et la deuxième moitié alors ?"

Réponse : "Bien entendu , l'effort va être poursuivi afin que notre Commune connaisse un développement auquel tout le monde aspire. Dans la liste des projets communaux arrêtée pour la période 89/95 ; une préoccupation du Conseil Municipal était la mise en place d'une structure d'accueil dans le domaine économique du type zone d'activités. J'ai bon espoir pour la réalisation de cette zone..."

Question : "Pouvez vous nous en dire plus à ce sujet ?"

Réponse : " pour l'instant , une seule chose est sûre : la signature d'un compromis pour l'acquisition d'une zone foncière d'environ 5 hectares et la demande de réalisation d'une étude de faisabilité pour ce terrain... Ce projet lancé il y a déjà 2 ans n'a pas abouti -et c'est bien dommage - à une intercommunalité , puisque toutes les communes contactées ont répondu par la négative , et de plus le terrain qui nous intéressait n'était pas disponible tout de suite... Maintenant , il nous faut rattraper le retard , mais l'équipe municipale est motivée pour cela et je lui fais confiance..."

Question : "est-ce à dire que le développement économique est en marche?"

Réponse : "Vous savez que dans ce domaine , rien n'est jamais acquis d'avance , et surtout en cette période difficile de notre économie. Je ne veux pas morceler le développement de Champrond , je pense qu'il faut étudier toutes les propositions dans quelque domaine que ce soit. Je ne peux vous cacher que nous avons pour l'instant des contacts pour des activités très diverses ; il faut laisser le temps au temps , et un jour ces dossiers préparés avec minutie et patience sortiront , je l'espère de tout coeur!"

Question : "Une conclusion , Monsieur MICHEL ?"

Réponse : "Je pense que les deux années à venir seront déterminantes pour notre Commune , en tout cas ce ne sera pas faute d'avoir ménagé ni son temps ni son énergie. Je ne parle pas seulement pour l'équipe municipale , mais je veux associer également toutes les personnes qui oeuvrent pour faire connaître Champrond sous toutes ses facettes. Mon regard se tourne vers tous les bénévoles des associations dont on ne soulignera jamais assez l'importance qu'ils ont pour la vie de la Commune mais aussi pour sa réputation. Je souhaite donc pour eux , pour les Champronnais de pouvoir annoncer dans les prochains mois quelques bonnes nouvelles dont certaines pourraient avoir un grand retentissement !"

LA PAGE DE L'ECOLE.

Depuis quelques semaines , la cour d'école est transformée . Le préau subit une cure de rajeunissement ... En effet, le préau ouvert que tant d'écoliers champronnais ont connu, avec ses quatre piliers élevés comme les mats d'un navire, va faire place prochainement à un préau plus spacieux et fermé.

Le projet qui date de 1990 a tardé à se concrétiser en raison surtout d'une recherche d'un financement optimal , et la patience a été récompensée puisque après aides du Conseil Général d'Eure et Loir , de l'Etat et du remboursement de la TVA , la participation communale à ce projet se monte à 25 % du coût total.

La volonté du Conseil Municipal de rénover ce préau s'inscrit dans le sens d'offrir aux jeunes élèves une structure adaptée et moderne.

Bien entendu , cette nouvelle construction va permettre un meilleur confort des enfants pendant les récréations lors des intempéries , mais aussi permettre la réalisation de séquences pédagogiques nécessitant de l'espace (éducation physique , activités corporelles etc...).

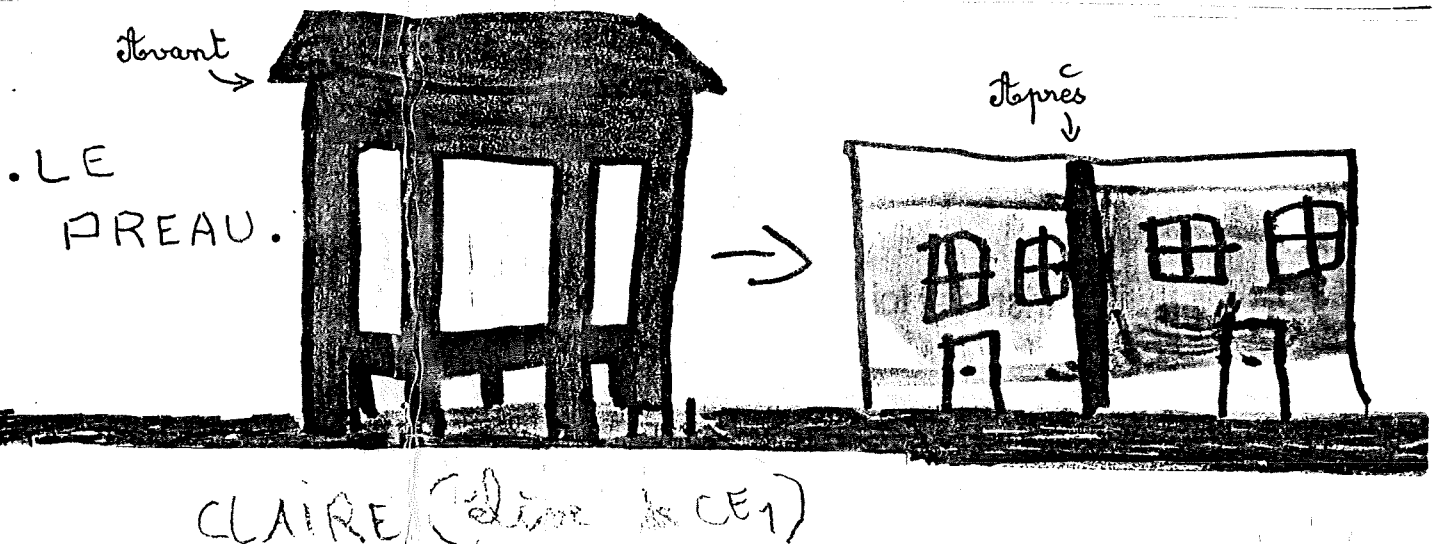
Quand on sait par exemple que la Maternelle accueillera l'an prochain plus de 30 élèves , on voit que la relève est assurée pour les années à venir .

Afin d'optimiser cet investissement , il va sans dire que ce nouveau préau aura aussi une vocation extra-scolaire (ouverture aux activités associatives par exemple).

Une autre utilisation pourrait être la mise en place d'une structure type "garderie" afin de s'adapter aux difficultés que rencontrent certaines familles pour la garde des enfants lorsque les deux parents travaillent par exemple.

Comme on peut en juger , les projets ne manquent pas concernant ce nouveau local.

Pour l'heure , les travaux vont bon train sous la férule de Monsieur POTHIER que la Commune a choisi comme maître d'oeuvre. Bien entendu , une inauguration officielle de ce nouveau bâtiment aura lieu , associant la population. La date du Samedi 19 Juin 93 est d'ores et déjà retenue , sauf bien entendu contre-temps dans le déroulement du chantier.



Pour conclure , laissons la parole aux enfants ,futurs utilisateurs , et c'est le groupe de CE1 qui nous donne ses impressions sur ce qui n'est pour l'instant qu'un chantier .

LE PREAU

AVANT, DANS LA COUR NOUS AVIONS UN VIEUX PREAU TOUT EN PIERRES. UN JOUR, QUAND J'ETAIS EN CP JE ME SUIS COUPEE AVEC UNE PIERRE DU PREAU EN JOUANT. MAIS MAINTENANT DEUX MAÇONS SONT EN TRAIN DE LE TRANSFORMER ! VERS LE DEBUT DU MOIS D'AVRIL, NOUS AURONS UN BEAU PREAU TOUT NEUF ET BIEN FERME AVEC DES FENETRES (VITRES INCASSABLES) .
J'ESPERE QUE CE JOUR ARRIVERA VITE !

CLAIRE(ELEVE DE CE1).

LE NOUVEAU PREAU

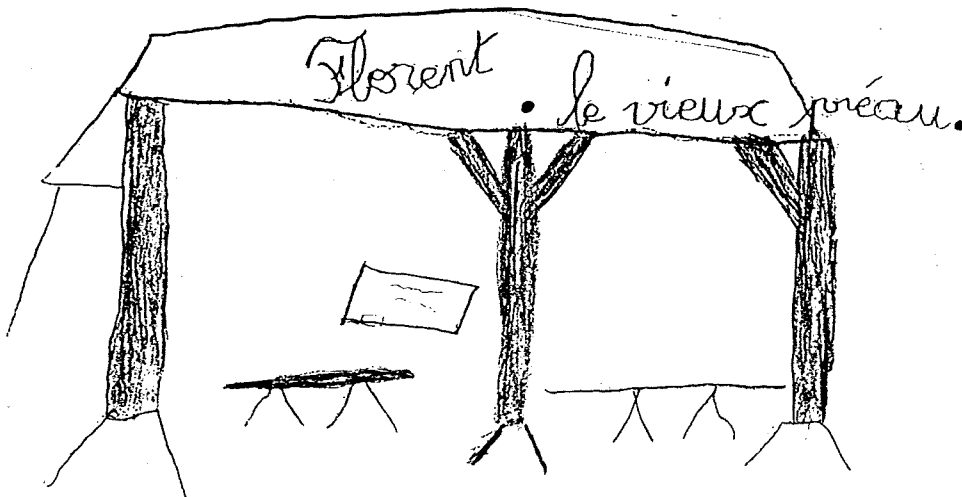
PENDANT LES VACANCES DE NOEL DEUX MAÇONS SONT ARRIVÉS POUR CONSTRUIRE UN NOUVEAU PREAU PARCE QU'IL ETAIT TROP VIEUX . QUAND NOUS AVIONS REPRIS L'ECOLE NOUS ETIONS ETONNES, LE PREAU ETAIT DETRUIT, ALORS MOI, TOUS LES SOIRS JE VIENS VOIR LES DEUX MAÇONS . PARMIS EUX, IL Y EN A UN QUE JE CONNAIS. UN JOUR D'AVRIL LE PREAU SERA CONSTRUIT.

FLORENT DESMAISON CE1

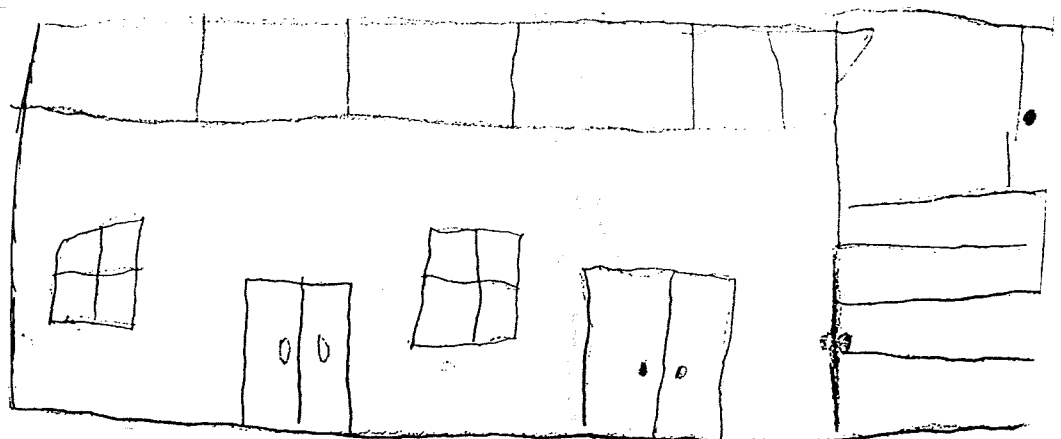
LA CONSTRUCTION DU PREAU

LE PREAU ETAIT VIEUX ALORS ON A DU LE TRANSFORMER . LES MAÇONS VONT DETRUIRE LE PREAU ET IL VA ETRE RECONSTRUIT AVEC DES FENETRES INCASSABLES.

NOEMIE ET STEPHANIE CE1



le nouveau
préau.



Ce préau semble être une pièce supplémentaire au grand puzzle que la municipalité met en place pour que Champrond connaisse un développement certain et attendu. Parier sur la jeunesse est d'une grande lucidité , et toute la communauté éducative remercie le Conseil Municipal pour cette réalisation.

Mr et Mme DESMAISON.

UNE PAGE D'HISTOIRE

A LA RECHERCHE DES ANCIENNES SOURCES DU LOIR (SUITE)

Dans un précédent article (que vous pouvez encore vous procurer à la Mairie) nous avons vu comment le Loir qui prenait sa source à Champrond en Gâtine avait vu sa source détournée par les moines de l'Abbaye de Thiron après un litige avec Sully.

Un examen attentif de la topographie des lieux permet de donner une explication satisfaisante de tous ces faits.

Le sol des environs de Champrond est très élevé ; ainsi, près de la ferme de La Housserie se trouve un point dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer est de 276 mètres , par conséquent 6 mètres de plus que le sommet du clocher neuf de la cathédrale de Chartres.

Ce point de la Housserie est sur la ligne de partage qui sépare les eaux se rendant, d'un côté dans l'Eure, et , de l'autre, dans le Loir; on peut donc regarder ce point comme le départ des eaux qui forment le cours de cette dernière rivière.

Les eaux pluviales , en s'infiltrant là dans les terres, formèrent par leur réunion un cours d'eau souterrain qui donna naissance : 1°) à la fontaine du Loir, dont la hauteur au dessus de la mer est de 227 mètres

- 2°) à la source qui était dans les étangs de la Gâtine et dont les eaux faisaient aller le moulin de Sully.
- 3°) à diverses sources qui, par leur réunion avec les précédentes formaient le cours du Loir.
- 4°) à la source signalée entre Villebon et Fruncé.
- 5°) et enfin à l'étang de Cernay.



Indépendamment de cette nappe d'eau souterraine, les moines de Thiron découvrirent qu'il en existait au dessous une seconde: par un trou de sonde traîtreusement pratiqué , ils mirent en communication la nappe supérieure avec l'inférieure ; toute cette première nappe fut alors absorbée, et ainsi disparurent toutes les fontaines et cours d'eau qui donnaient naissance à la rivière du Loir. Peut-être aussi que le terrain dans lequel se trouve cette couche d'eau inférieure n'était qu'un terrain meuble , composé de sable , dans lequel les eaux de la couche supérieure s'infiltrèrent par le trou de sonde des moines de Thiron , elles s'y frayèrent un passage et donnèrent naissance à un nouveau cours d'eau souterrain , les eaux s'étant ainsi écoulées , élargirent peu à peu leur passage et finirent par absorber toutes les autres fontaines et sources de ces localités.

Lors de la disparition des fontaines , la grande abondance des eaux qui affluèrent dans ce canal souterrain dut le remplir complètement ; d'où résulta nécessairement l'élévation des eaux dans le puits Saint Laurent et leur sortie extérieure , à une hauteur de 247 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le canal s'élargissant, les eaux ne le remplirent plus exactement ; elles coulèrent comme celles d'un ruisseau sur le sol d'un canal et ne s'élevèrent plus dans le puits. Le bruit qu'on entend est assez fort pour qu'on devine que les eaux coulent sur une pente très raide, et qu'ainsi la rapidité de ce cours d'eau a dû élargir de plus en plus son parcours ; enfin il absorbe maintenant toutes les eaux qui formaient au-dessus du sol le commencement de la rivière du Loir.

Si l'abondance des pluies venait à fournir une assez grande quantité d'eau pour remplir le canal souterrain , il est évident qu'on reverrait de nouveau les eaux remonter dans le puits Saint-Laurent et peut être même inonder la ferme et les environs.

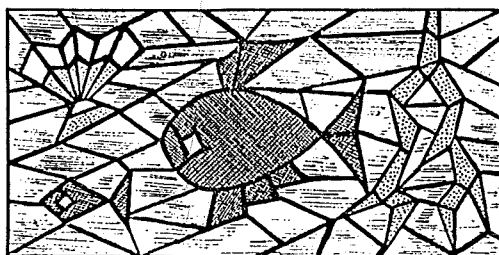
Puisque les eaux de ce cours d'eau inférieur peuvent reparaître à la surface , à une hauteur d'au moins 247 mètres au-dessus du niveau de la mer , elles doivent provenir d'un point plus élevé ,formant ainsi un réservoir qui permettrait de les conduire à cette même hauteur, en des points éloignés.

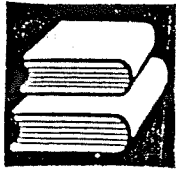
Nous concluons de ces observations:

1°) que la disparition des anciennes sources ,fontaines et étangs qui donnaient naissance au cours du Loir,tient à l'absorption de la couche d'eau supérieure,soit par le trou de sonde des moines de Thiron,soit par toute autre cause qui a pu mettre en communication ces deux couches.

2°) qu'il existe maintenant,à Champrond , au lieu et place de l'ancien cours d'eau du Loir, une couche d'eau considérable coulant sur un sol fortement incliné,et régnant sur tout le plateau qui de Champrond va à Saint-Eman,et donnant naissance dans ce dernier village aux nouvelles sources du Loir;que la profondeur de ce cours d'eau au-dessus de ce plateau est grande; mais cependant que ,par suites de pluies abondantes,il peut reparaître à la surface à une hauteur de 247 mètres ,c'est à dire 100 mètres environ plus haut que le sol moyen de la ville de Chartres : qu'ainsi il pourrait y être conduit, si la distance de 24 à 26 kilomètres à laquelle il se trouve de la cité, n'opposait une difficulté très grande à l'exécution de ce projet.

Il y aurait peut-être lieu d'examiner maintenant si ,connaissant les causes de la disparition de la rivière pendant 16 à 20 kilomètres de son cours et par suite de la suppression de plusieurs usines , on ne pourrait pas la rétablir en recherchant les sources, un peu plus haut que les anciennes positions connues; ce qui viendrait à l'appui de cette idée, c'est qu'en 1835 , dans un trou de un mètre de profondeur,fait près de l'ancienne source du Loir ,l'eau a reparu pendant trois mois, ne laissant couler,il est vrai qu'un léger filet .





DOSSIER

La bibliothèque de Champrond fête ses 10 ans d'existence et en cette occasion ,il est important de rappeler les grandes lignes qui régissent sa vie et son organisation.

HISTORIQUE :

Lors de la création de la Bibliothèque Centrale de Prêt d'Eure et Loir ,une poignée de bénévoles eurent l'idée d'adhérer à cette structure créée par le Conseil Général dans le but de favoriser l'implantation de la lecture en milieu rural. Ainsi dans deux meubles-bibliothèques restaurées par des mains habiles, le relais bibliothèque de Champrond en Gâtine venait de naître. Le premier dépôt du bibliobus fut suivi d'une grande journée portes ouvertes et les premiers adhérents découvrirent le bonheur du prêt de livres sur place. C'est pourquoi, depuis 10 ans ,les Champronnais ont la possibilité d'emprunter des livres et des cassettes à leur rythme.

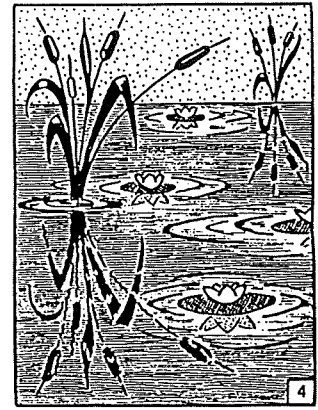
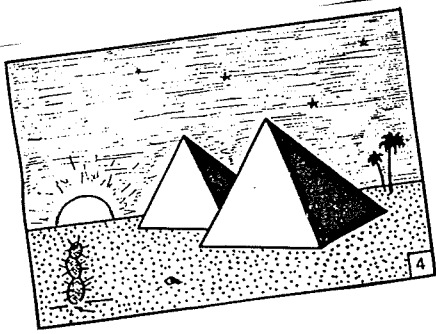
EVOLUTION :

Bien entendu , en dix années les choses ont évolué ;par exemple , la réfection de la salle et la création de placards mieux adaptés à accueillir les livres. Et surtout , au cours de cette décennie ,la bibliothèque ne s'est jamais repliée sur elle-même ,offrant aux Champronnais des manifestations culturelles de qualité. D'un premier concert avec un quatuor de saxophones, à une exposition de peinture à laquelle participaient tous les peintres amateurs de Champrond ,en passant par des soirées à thème (qui ne se souvient de la présentation du film de Laurent Charbonnier "Tant qu'il y aura des cerfs "avec plus de 200 personnes dans la salle polyvalente), que de souvenirs inscrits dans le grand livre de l'histoire de Champrond. Et toujours des bénévoles pour mener à bien ces animations...

PERSPECTIVES:

Si le nombre d'adhérents est quasiment resté identique durant ces dix années (une soixantaine),il faut dire que nous souhaitons quand même que de nouveaux lecteurs rejoignent le groupe existant. En cela ,nous souhaitons que les nouveaux habitants de Champrond se sentent concernés. La bibliothèque n'est pas un Club fermé ,au contraire , c'est un lieu d'accueil et de convivialité. Les idées ne manquent pas aux responsables ,mais s'ils venaient à sentir une moindre fréquentation ,voire un désintérêt , qu'advierait-il?

Pour l'heure , le principal est la confiance que vous nous témoignez depuis dix ans (ou moins!). Nous vous remercions et nous espérons que vous viendrez encore plus nombreux nous rendre visite. Et pourquoi pas profiter des animations du dixième anniversaire pour venir faire connaissance.



DIX BONNES RAISONS

Et pour ceux qui ne seraient pas totalement convaincus, voici dix (anniversaire oblige!) bonnes raisons de fréquenter la bibliothèque :

* Plus de 700 livres sont à votre disposition, dont 400 sont renouvelés tous les quatre mois par la Bibliothèque Centrale de Prêt (BCP).

* Grâce à la subvention communale (un grand merci en passant au Conseil Municipal qui nous a toujours soutenus) et au produit des adhésions, nous achetons régulièrement des "nouveautés".

* Depuis quelques mois, un nouveau service a été mis en place par la BCP : dorénavant, vous n'avez plus à attendre le passage du bibliobus pour obtenir le livre que vous désirez, s'il est disponible à la BCP, nous pouvons vous le procurer dans la semaine qui suit votre demande.

* Des encyclopédies, des dictionnaires nous sont gracieusement prêtés par la BCP. Vous pouvez venir les consulter sur place aux heures de permanence (avis aux étudiants ou autres participants aux concours de réflexion).

* Vous êtes passionnés de musique, nous disposons d'un choix de cassettes de genres différents (et si vous nous faites part de vos goûts, nous orientons notre choix en conséquence).

* Nous organisons des animations culturelles (diaporamas de voyages : nous avons déjà eu des reportages sur la Laponie, l'Égypte et le Kenya...) et des expositions (ex: les moulins, la révolution en Eure et Loir, la Nature en Eure et Loir etc...).

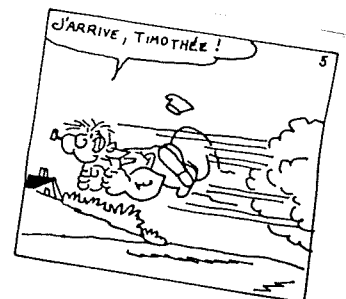
* Nous participons aux autres manifestations de la vie locale (stand à la Fête du Sport ; à la Fête de l'Air etc...).

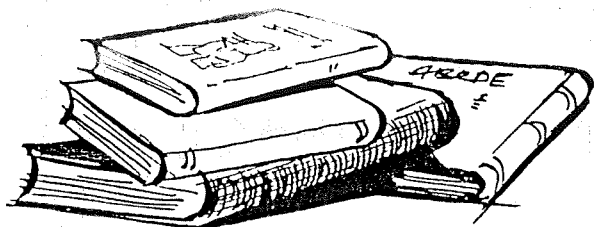
* Nous organisons des sorties-visites (déjà réalisées Sainte Gauburge, visite de la BCP ...).

* Nous ouvrons bien évidemment dans le cadre de l'école pour les élèves des deux classes de Champrond.

* Et tout cela pour une adhésion annuelle de 20 f pour les adultes et 5 f pour les enfants!!!

ALORS... A BIENTOT !





SPECIAL DIXIEME ANNIVERSAIRE

A l'occasion de cet anniversaire , les responsables ont programmé trois animations qui ont comme points communs la QUALITE et la GRATUITE.

• Une centaine d'auditeurs attentifs ont déjà apprécié le concert de musique de Chambre donné le 04 Décembre 92 à la salle polyvalente de Champrond en Gâtine.

• Du 27 au 31 Janvier 93 , l'exposition "les empreintes légendaires dans la Beauce et dans le Perche " a été présentée avec succès à la salle polyvalente. Mme BLANCHARD , Conservateur de la B.C.P. a fait l'honneur de sa présence lors de l'inauguration de l'exposition. De nombreuses personnes sont venues apprécier cette exposition , sans oublier les scolaires qui ont découvert ce monde mystérieux des légendes , avec l'aide active des responsables de la bibliothèque.

• Dernière animation de cette trilogie , une conférence sur une personnalité champronnaise du 17ème siècle : J.B. THIERS curé de Champrond de 1664 à 1691 qui a laissé plus de 20 volumes d'histoire et de théologie dont un traité sur les superstitions et les croyances dans la région... et qui a beaucoup fait parler de lui à son époque !

Présentation par Mr HUILLERY , professeur au lycée Jehan de Beauce à Chartres , auteur d'un mémoire sur J.B. THIERS le VENDREDI 12 FEVRIER 1993 à 20 h 30 à la salle polyvalente.

Vous êtes cordialement invité(e) à cette conférence , accessible à tous .

INFOS EN BREF

La Bibliothèque remercie toutes les personnes qui ont offert ou offrent des ouvrages pour le plaisir de TOUS...

Les responsables vous attendent chaque samedi de 9H 30 à 11 H 30 dans la petite salle près de la Mairie.

Quelques titres parmi les dernières nouveautés acquises par la Bibliothèque :

- * Le Petit Sauvage (A. JARDIN)
- * Voile Noir (A. DUPEREY)
- * Soupers du Prince (SAN ANTONIO)
- * Texaco (P. CHAMOISEAU) Goncourt 92
- * Comme un Roman (P. PENNAC)

et pour les enfants et grands jeunes :

- * Grand cirque de Mickey (W. DISNEY)
- * Pierre et le Loup (Prokofief)
- * Europe vue de l'espace (Images satellites).

ASSOCIATIONS

Il est essentiel que le Bulletin Communal ouvre ses colonnes aux responsables des associations locales . Imaginez que ceux-ci n'existent pas ou plus. Que deviendrait notre village ? Grâce à tous ceux qui se dépensent sans compter dans les associations locales , notre Commune VIT et SE FAIT CONNAITRE hors de ses limites territoriales : que les pages qui suivent soient encore plus fournies les prochaines années , c'est ce qu'il faut souhaiter de tout coeur. Mais les souhaits c'est bien , mais ce qu'attendent les responsables c'est surtout une participation de TOUS lors des manifestations organisées ; alors notez bien sur vos agendas toutes les dates des animations locales...Vous y êtes amicalement attendu(e)...Voici quelques informations sur le fonctionnement de ses sociétés locales ; si vous voulez en savoir plus n'hésitez pas à contacter les responsables .

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Réunis au sein d'une association intercommunale (Champrond-Montlandon-Le Thieulin-Friaize -Montireau) , les anciens combattants ont pour président Mr Michel FILLETTE et un vice-président pour chaque Commune ; pour Champrond, c'est Monsieur Marcel MARDELAY qui est désigné.

Outre les cérémonies commémoratives (19 mars, 8 Mai, 15 Août , 11 Novembre avec le Banquet annuel) l'association Fraternelle Organisera en 1993 :

Dimanche 28 Février 93 : LOTO à la salle polyvalente de Champrond

Dimanche 06 Juin 93 : VOYAGE à Château-Gontier, dans la Mayenne

Dimanche 04 Juillet 93 : MECHOUI à Champrond.

Ajouter à cela un repas amical en Octobre 93 et une sortie spectacle en Décembre 93 , le programme de l'année est bien étoffé.

CLUB DE L'AMITIE.

En cette année 1993 , le Bureau du Club de l'Amitié adresse à la Municipalité ainsi qu'à tous les habitants de Champrond en Gâtine , ses meilleurs voeux.

Le Club de l'Amitié a pour but de regrouper toutes les personnes désirant y participer. Venez donc nous retrouver tous les mercredis de 14 h à 18 h à la salle de réunions attenante à la Mairie: jeux de cartes (manille , tarot , belote , nain jaune) scrabble suivis d'un goûter du 15/09/92 au 16/06/93.

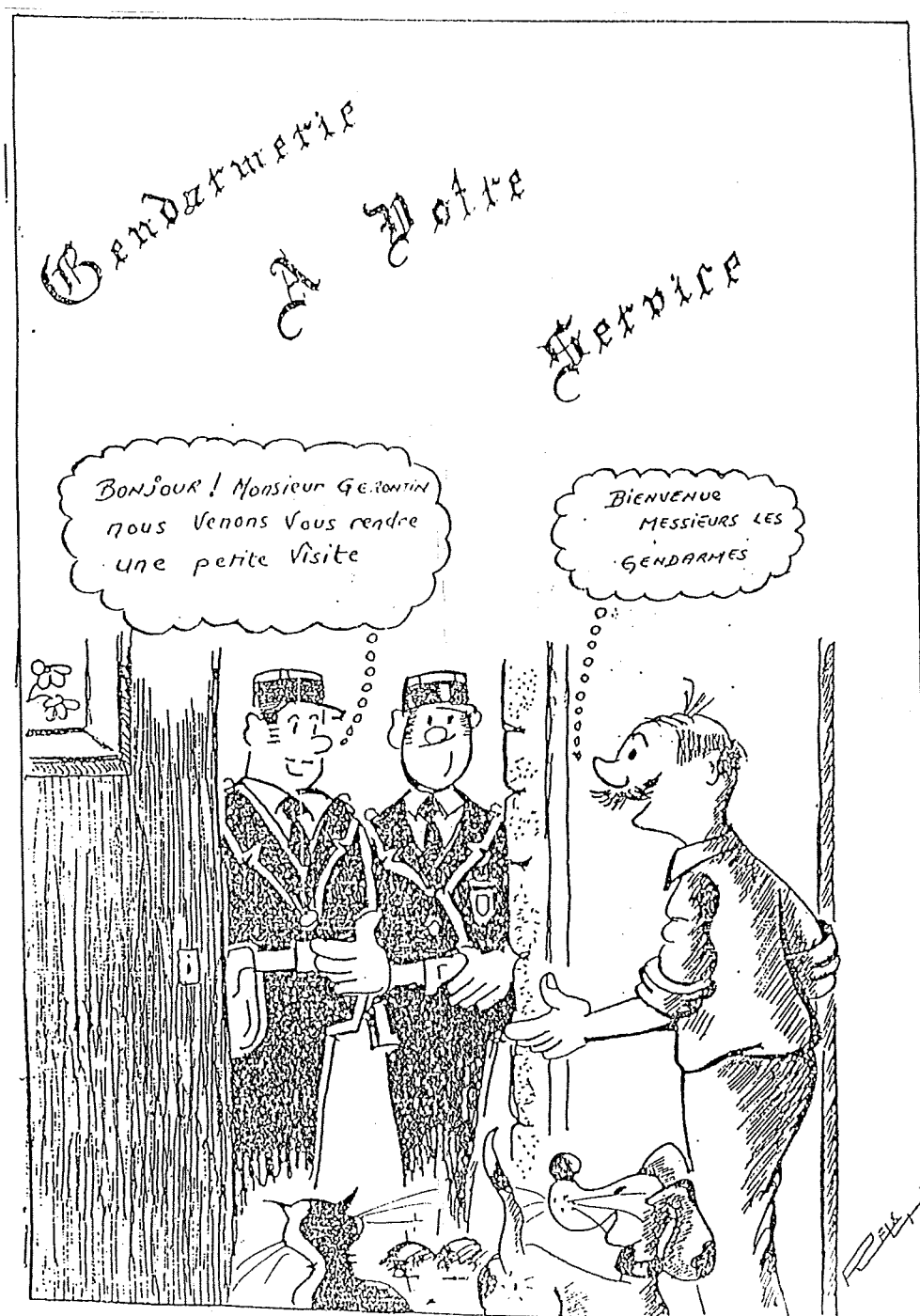
Vous pouvez participer à nos sorties , repas et toutes manifestations que le Club organise . N'hésitez pas à nous rejoindre , vous y trouverez une bonne ambiance.

Merci à la Municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte.

Composition du Bureau :

Président d'Honneur : Mr Pierre MICHEL
Président : Mr André THOMASSIN.
Vice-Présidente : Mme Georgette HURBAULT.
Secrétaire : Mme Olga MARDELAY.
Secrétaire-adjointe : Mme Irène GUY.
Trésorière : Mme Gisèle BERTHET.

Le Club de l'Amitié a eu le plaisir d'accueillir en Décembre 1992 le MDL-Chef LECAME , commandant la brigade de Champrond en Gâtine, qui a prodigué de nombreux conseils à tous les participants à cette réunion d'informations. Preuve supplémentaire ,s'il en est besoin, de la bonne intégration de la brigade dans notre collectivité . Un petit fascicule reprenant de nombreux renseignements a été diffusé à cette occasion (vous pouvez en obtenir un exemplaire à la gendarmerie). En voici la couverture:



S O C I E T E D E P E C H E .

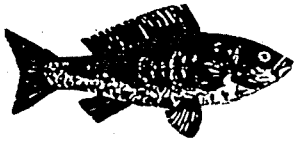
Voici le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16/01/93 :

1°) l'OUVERTURE de la pêche se fera le 1er week-end de Mars à 8 heures (samedi 06 Mars 1993), et cela tous les jours à partir de cette date.

FERMETURE de la pêche : 01er Novembre 93.(inclus)

2°) La distribution des cartes individuelles à la journée sera effectuée à partir du 27 Mars 1993.

3°) Tarif unique pour l'année :



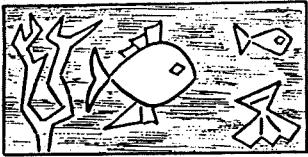
- a) Permis annuel : 120 F
- b) Carte à la journée : 30 F à prendre avant de pêcher.
- c) Gratuit pour les enfants de moins de 13 ans

Le point de vente des cartes sera communiqué ultérieurement.

4°) A l'occasion du 14 Juillet 93, le Panama sera fermé à tous, le matin, jusqu'à 12 heures (concours de pêche de la Commune).

5°) Pour l'année 1993, il sera encore interdit de pêcher à l'étang de Beaurepaire.

6°) Composition du Bureau pour l'année 1993 :



Président d'Honneur	:	Mr Pierre MICHEL.
Président	:	Mr Jean-Marie SAUVAGE.
Vice-Président	:	Mr Gilles BODET.
Trésorier	:	Mr Marceau DIEU.
Secrétaire	:	Mr Daniel VIDAL.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE.

L'Association a entre autres objectifs d'aider à la réalisation des projets du Regroupement Pédagogique.

Les recettes proviennent des cotisations, des subventions communales et des produits des animations.

L'Association participe pour moitié avec le Regroupement pédagogique aux dépenses de "Musique à l'école".

Pour continuer dans cette voie, l'Association vous remercie de l'intérêt que vous portez à son action en assistant, par exemple, aux diverses animations qu'elle organise.

Composition du Bureau pour l'année scolaire 92/93:

Présidente d'Honneur fondatrice	:	Mme Ginette ADAM.
Présidente d'Honneur	:	Mme Dominique ROMET.
Présidente	:	Mme Arlette CHABOCHE.
Vice-Présidente	:	Mme Marie-Pierre LECAME.
Trésorière	:	Mme Carole BOURNISIEN.
Secrétaire	:	Mme Maryvonne BRIHAYE.

Membres : Mmes ROMET, CINTRAT, IMHOF, WARDAVOIR, BOYERE BOHIN.

Mrs BASSARD, BILLET, CINTRAT.

A NOTER : •repas sur le thème de LA MER le 06 Février 93 avec une délicieuse CHOUCROUTE DE LA MER.

•Bal costumé des enfants (et des adultes) le 20 mars à la salle polyvalente de Champrond.

TENNIS-CLUB CHAMPRONNAIS

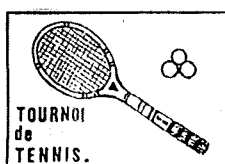
L'Assemblée Générale du T.C.C. s'est déroulée le 17 Octobre 1992. Une trentaine d'adhérents étaient représentés.

Le Bureau a été reconduit dans ses fonctions et quelques dates ont été retenues pour l'année 1993 :

* 23 janvier 1993 : Galette des Rois offerte par le Club
16 H 30

* 16 mai 1993 : Fête du Sport à Champrond
Le T.C.C. y participera.

* 20 juin 1993 : Fête du T.C.C.



Journée détente avec:
* Organisation de tournois " surprise " (adultes - enfants).
* Pique-nique le midi (chacun apportant son panier).

Notez Bien également :

STAGE TENNIS prévu du 19 au 23 AVRIL 1993, l'après-midi.
Ce stage intéresse aussi bien les adultes que les enfants (à partir de 6 ans). Des groupes d'âge seront constitués.
Si vous êtes intéressé(e) contacter Mme Brigitte WARDAVOIR

RAPPEL DES COTISATIONS 92/93.

* Adulte : 350,00 F

* Couple : 500,00 F

↓ 2 personnes d'une même famille:

- 1 Adulte + 1 Adulte

- 1 Adulte + 1 Enfant (ou 1 jeune ou 1 étudiant)

* 1er enfant: 200,00 F

* 2ème enfant: 150,00 F

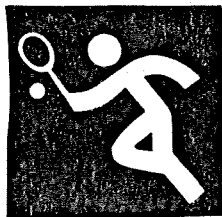
* 3ème enfant: 54,00 F (prix de la licence uniquement, Adhésion offerte par le Club)

* Jeune : 200,00 F (jusqu'à 18 ans)

* Etudiant : 250,00 F

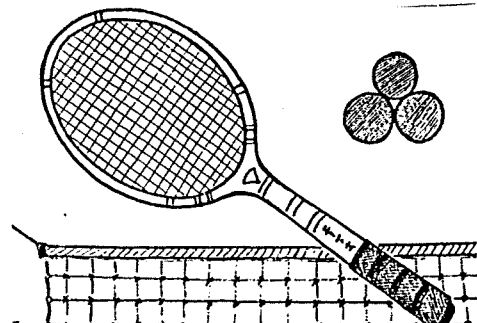
* Invité (ticket): 20,00 F

A prendre chez les responsables du TTC avant de jouer.



Composition du Bureau :

Présidente : Brigitte WARDAVOIR.
Vice-Président: Marcel RINGOT.
Secrétaire: Sylvie DESMAISON.
Secrétaire-Adjoint: Jean-Claude VILLETTE.
Trésorier: Philippe GUILLEMET.
Trésorier-Adjoint : Ginette ADAM.
Délégué: Guy DEMANGE.



Toute personne (jeune ou moins jeune) intéressée par le Tennis au cours de l'année peut s'adresser au Trésorier ou à l'un des membres du Bureau ; elle sera la bienvenue.

1/3/6/12.

Avec "Tambour -Maître" Jean Gilles ,résurrection depuis 1989 , sur le Canton de La Loupe, de la technique française du tambour d'ordonnance.

Numériquement : 1 seul tambour en 89 , 3 en 90, 6 en 91,12 en 1992.

Sans constitution ,même de bureau associatif,c'est à dire le plus spontanément du monde , "les Tambours de Champrond et ses environs "vont , débroussaillant leur chemin.

On pourrait aussi appeler cette formation "Les enfants au Tambour",Jean Gilles ayant rajeuni son assistant de cinquante ans (50 oté de 59 : reste 9 petites années qui ne suffisent pas pour traduire la précocité de son intérêt pour le TAMBOUR).

Aidé de Nicole Gilles à "l'intendance",notre professeur vient de créer le plus beau pin's tambour édité à ce jour.Avec tous ceux qui le portent; il faut en convenir: ce petit bijou se passe de commentaire.

Mais modestie est de mise.pas encore de virtuosité confirmée. Seulement de la rectitude,avec un commencement de dextérité, et une intention de perfectionner la nuance.

Claude LEMAIRE.

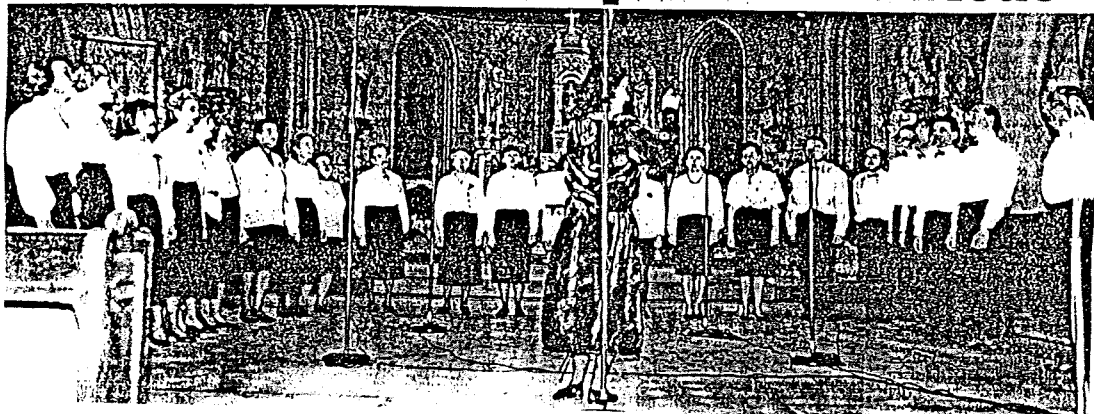


M U S I Q U E .

Après le succès du concert du 18 décembre 1992 , la Chorale a repris ses répétitions chaque jeudi à la salle de réunions.Pour les 1er et 2ème trimestres 93 , la chorale va travailler en "harmonie" avec celle de Voves, en préparant ainsi un nouveau répertoire...La prochaine prestation est prévue lors de l'inauguration du préau le 19 Juin 93.A bientôt.

le 27 décembre

"Nou' Gâtine" chante pour Radio Bleue



CHAMPROND EN GATINE : SPORT ET CULTURE.

L'association a fêté par un bel après-midi d'automne son premier anniversaire en Novembre 92, lors de son assemblée générale statutaire.

Une cassette vidéo a rappelé à tous les participants les moments forts de cette année d'existence : 3 superbes concerts: Mozart , Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois , Schubert, une fête du Sport sur 24 heures avec relais sur home-trainer, la chorale enregistrée par Radio-France etc... que de moments intenses ont été ainsi vécus!

Il a surtout été rappelé qu'en dehors de ces grands évènements , l'association vit surtout chaque semaine lors des activités proposées. C'est d'ailleurs cela , la force d'une association : toutes les relations individuelles ou collectives nouées autour d'une activité ou d'un projet . Ce ciment associatif est très fort et irremplaçable dans la vie d'une Commune comme la nôtre. Alors , faites comme d'autres personnes , rejoignez-nous et participez aux animations et activités. Nous ne pensons pas que c'est le montant de l'adhésion qui soit prohibitif : 60 F pour l'année avec possibilité de pratiquer plusieurs activités.

Pour l'année 93 , la composition du Bureau est la suivante :

Président : Mr Claude DESMAISON.
Vice-Présidente : Mlle Vérpnique REAUD.
Secrétaire : Mme Nicole CAILLARD.
Secrétaire-adjointe : Mme Françoise BOYERE.
Trésorier : Mr Philippe GUILLEMET.
Trésorière-Adjointe : Mme Micheline GUILLEMET.
Relations Publiques : Mr Guy DEMANGE.

Bien entendu , toutes les sections sont représentées au sein du Conseil d'Administration.

Les projets 93 sont déjà définis (voir calendrier des sections ci-contre) mais noter un concert de haut niveau le SAMEDI 13 MARS 1993: le prestigieux quatuor de l'Academy de St Martin of the Fields se produira à Champrond ! De quoi faire accourir les mélomanes de toute la région. Au programme : une sélection des meilleures oeuvres créées pour quatuor à cordes.

Dans un autre domaine , la fête du Sport se déroulera selon une formule entièrement nouvelle.

Dernière innovation , la publication trimestrielle d'informations sur les activités et les animations permettant ainsi de mieux suivre l'actualité associative. Tous les Champronnais recevront le numéro zéro qui paraîtra en Mars 93, mais par la suite , seuls les adhérents, à jour de leur cotisation , recevront ces informations .Le rédacteur en chef de cette publication est Mr Guy DEMANGE que vous pouvez d'ores et déjà contacter .

Terminons par une autre bonne nouvelle : la section cyclotourisme redémarre , sous la forme de promenades familiales (peu de kilomètres à allure modérée voire lente...). Contacter l'un des responsables pour de plus amples renseignements :

Guy DEMANGE : 37/49/88/38.
Jean-Pierre BRIHAYE : 37/49/86/69.
Marcel RINGOT : 37/49/88/50.
Emile SERRURIER: 37/49/87/05.

**CHAMPROND EN GATINE :
SPORT ET CULTURE.**

SECTION THEATRE

Après deux saisons couronnées de succès, LE PETIT THEATRE de CHAMPROND se prépare son nouveau répertoire.

Les répétitions (publiques) ont lieu chaque mercredi à 20 h 30 à la salle polyvalente.

Avant de se produire sur d'autres scènes de la région (comme ce fut le cas l'an dernier), la troupe réservera la primeur de ses nouvelles pièces au public champronnais.

Retenez ces deux dates et venez encourager les acteurs :

VENDREDI 30 AVRIL 1993

Salle polyvalente

"HUIT FEMMES"

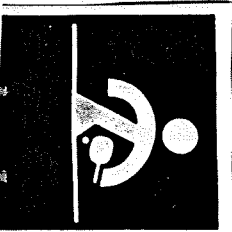
SAMEDI 22 MAI 1993

Salle polyvalente

"LA BONNE ANNA"

R E S P O N S A B L E

Mme WARDAVOIR Brigitte.



**CHAMPROND EN GATINE :
SPORT ET CULTURE.**

SECTION TENNIS DE TABLE.

Chaque mardi soir, dans une ambiance décontractée, vous pouvez venir nous rejoindre pour pratiquer une activité ouverte à tous.

Horaire : 20 h 30 à la salle polyvalente de ChampronD en Gâtine...

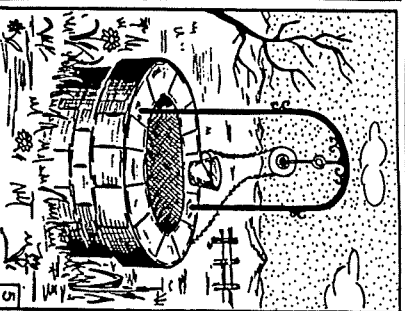
Parmi les projets de l'année :

rencontres amicales avec d'autres clubs de tennis de table de la région pour motiver les entraînements.

R E S P O N S A B L E S :

* Mr GUILLEMET Philippe.

* Mr BILLET Jacky.



SPORT ET CULTURE.

SECTION RANDONNEE PEDESTRE

Vous désirez connaître votre Commune et sa région en parcourant ses nombreux chemins...

Vous désirez en famille ou entre amis marcher à votre rythme... respirer le bon air de la campagne... Alors l'activité "RANDONNEE PEDESTRE" est faite pour vous...

PROGRAMME 1993

• Dimanche 16 mai 1993 •

Randonnée pédestre dans le cadre de la Fête du Sport.

• Dimanche 27 juin 1993 •

Randonnée d'été l'après-midi avec pique-nique le soir.

• Dimanche 19 septembre 1993 •

Journée détente avec pique-nique et randonnée ...

R.B. : Les dates, les horaires et les circuits vous seront confirmés par voie d'affichage chez les commerçants locaux et parution dans les journaux...

Pour participer aux randonnées, il suffit d'être adhérent Sport et Culture ou bien de s'acquitter de la somme de 10F par sortie.

R E S P O N S A B L E

Mme GUILLEMET Micheline.



**CHAMPROND EN GATINE :
SPORT ET CULTURE.**

SECTION BOWLING

Des sorties au bowling de Chartres sont prévues durant l'hiver pour entretenir la condition physique, mais aussi, pour passer un excellent moment de détente dans un sport qui ne nécessite pas de compétences particulières.

Pour 75F par personne (chaussures comprises), 3 parties sont à jouer... A l'issue de ces parties, possibilité de prendre son repas sur place.

Voici la date de la prochaine sortie :

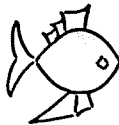


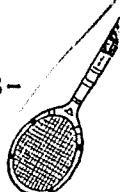
VENDREDI 19 FEVRIER 1993.

Le départ est toujours prévu à 19h30 à la Mairie (afin de s'organiser pour les voitures).

Si vous êtes intéressé(e), inscrivez-vous auprès de la Responsable :

Mme CAILLARD Nicole.

CALENDRIER COMMUNAL DES FETES.

- * MERCREDI 13 JANVIER Galette des Rois du Club de l'Amitié.
- * SAMEDI 16 JANVIER Assemblée Générale de la Société de Pêche
- * DIMANCHE 17 JANVIER Assemblée Générale des Anciens Combattants 
- * VENDREDI 22 JANVIER Sortie Bowling.
- * SAMEDI 23 JANVIER Galette des Rois du Tennis-Club.
- * du 27 au 31 JANVIER Exposition "les Empreintes légendaires" Bibliothèque (10ème anniversaire).
- * SAMEDI 06 FEVRIER Repas dansant des Parents d'élèves
- * VENDREDI 12 FEVRIER Conférence sur J.B. THIERS (bibliothèque)
- * VENDREDI 19 FEVRIER Sortie Bowling.
- * MERCREDI 24 FEVRIER DEJEUNER AMICAL ET ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE L'AMITIE.
- * DIMANCHE 28 FEVRIER LOTO DES ANCIENS COMBATTANTS.
- * SAMEDI 06 MARS OUVERTURE DE LA PECHE. 
- * SAMEDI 13 MARS CONCERT (SPORTS ET CULTURE).
- * SAMEDI 20 MARS SOIREE COSTUMEE DES ENFANTS (Parents d'élèves).
- * DIMANCHE 21 MARS ELECTIONS LEGISLATIVES
- * DIMANCHE 28 MARS ELECTIONS LEGISLATIVES.
- * SAMEDI 03 AVRIL REPAS AMICAL DE LA CHORALE.
- * SAMEDI 30 AVRIL THEATRE "Huit Femmes" par le Petit Théâtre Champronnais.
- * MARS OU AVRIL CLUB DE L'AMITIE : lieu à définir.
- * DIMANCHE 09 MAI BANQUET DES ANCIENS DE LA COMMUNE.
- * DIMANCHE 16 MAI FETE DU SPORT ET DES LOISIRS. 
- * SAMEDI 22 MAI THEATRE "La Bonne Anna" par le Petit Théâtre Champronnais.
- * DIMANCHE 06 JUIN SORTIE DES ANCIENS COMBATTANTS A CHATEAU-GONTHIER
- * SAMEDI 19 JUIN INAUGURATION DU PREAU DE L'ECOLE.
- * DIMANCHE 20 JUIN JOURNEE CHAMPETRE ET SPORTIVE DU TENNIS-CLUB. 
- * VENDREDI 25 JUIN DISTRIBUTION DES PRIX (à MONTLANDON).
- * DIMANCHE 27 JUIN RANDONNEE D'ETE L'APRES-MIDI AVEC PIQUE-NIQUE LE SOIR.

- * DIMANCHE 04 JUILLET MECHOUI DES ANCIENS COMBATTANTS.
- * MERCREDI 14 JUILLET FETE NATIONALE.
- * DIMANCHE 12 SEPTEMBRE REPAS ANNUEL DU CLUB DE L'AMITIE.
- * DIMANCHE 19 SEPTEMBRE JOURNEE DETENTE AVEC PIQUE-NIQUE ET
RANDONNEE PEDESTRE (Sport et Culture).
- * DIMANCHE 17 OCTOBRE REPAS AMICAL DES ANCIENS COMBATTANTS.
- * DIMANCHE 12 DECEMBRE EXPOSITION VENTE D'HIVER CLUB DE L'AMITIE
- * ? ? ? ARBRE DE NOEL (à MONTLANDON).

C O M M E M O R A T I O N S .

- * VENDREDI 19 MARS FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE.
- * SAMEDI 08 MAI ARMISTICE 1945.
- * DIMANCHE 15 AOUT LIBERATION DE CHAMPROND.
- * JEUDI 11 NOVEMBRE ARMISTICE 1918 ET BANQUET DES ANCIENS
COMBATTANTS (à MONTIREAU).

Un Sourire

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup.
 Il enrichit ceux qui le reçoivent
 Sans appauvrir ceux qui le donnent.
 Il ne dure qu'un instant
 Mais son souvenir est parfois éternel.
 Personne n'est assez riche pour s'en passer
 Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter.
 Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires.
 Il est le signe sensible de l'amitié.
 Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
 Rend du courage aux plus découragés.
 Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler
 Car c'est une chose qui n'a de valeur
 Qu'à partir du moment où il se donne.
 Et si parfois vous rencontrez une personne
 Qui ne sait plus avoir le sourire
 Soyez généreux, donnez-lui le vôtre
 Car nul n'a autant besoin d'un sourire
 Que celui qui ne peut en donner aux autres.

119
 - GATUDES. LE SOURIRE.

